

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	89 (1960)
Heft:	7
Rubrik:	Les exercices de français

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Achat de huit maisons, pour les revendre très *cher* à la ville. »

(Marcel Pagnol, *Topaze*, II, 11.)

« Elle a l’infexion des voix *chères* qui se sont tuées. »

(Verlaine : Poèmes saturniens : Je fais souvent ce rêve...)

« Son déjeuner variait de deux à quatre sous selon que les œufs étaient *chers* ou bon marché. »

(V. Hugo : *Les misérables*, 3^e partie, Livre V, ch. 2.)

Mais il est bon de se souvenir à temps que, dans cette même catégorie d’adverbes issus directement de l’adjectif, des habitudes paradoxales et anachroniques ont subsisté, qui font parfois de l’adverbe un terme variable, et ouvrent des brèches dans son orthographe logique.

C. RIVIÈRE.

Les exercices de français

L’introduction, encore récente, du Cours de langue Grèzes et Dugers (cours élémentaire et cours moyen) a provoqué un renouvellement complet de l’arsenal des exercices grammaticaux, des devoirs de français en général et un bouleversement appréciable des fastidieuses – pour les élèves et pour le maître – litanies de conjugaisons des verbes. Ceci est sans aucun doute un point heureux marqué en faveur de l’enseignement en terre fribourgeoise. Quel coup de pied à la routine, mes chers !

Mais il ne faudrait pas quitter cette rassurante routine pour aussitôt risquer de choir dans une ornière tout autant dangereuse : se créer de nouvelles habitudes, se complaire à retrouver au cours de cette année les mêmes exercices que l’an dernier et choisir toujours avantageusement l’exercice-type de la page parcourue... Bref, des facilités vite acquises et qui, tôt, nous deviennent chères.

Un nouveau manuel dans une classe, c’est l’occasion rêvée de repenser les solutions antérieures, souvent toutes faites. Combien de travaux de grammaire furent écrits au cours de l’année scolaire, au cours du trimestre, du mois ? Et combien d’exercices raisonnés oralement ? C’est sans doute pour cette raison que je voulais tout d’abord intituler cette note : « Apologie de l’exercice oral dans l’enseignement du français. » A plein nez, ça sentait son pédant que c’en était presque beau !

Donc, soyons sur nos gardes dès la reprise des programmes. Un peu

de mémoire, nous, les maîtres, avant de l'exiger des élèves. Les exercices utilisés comme travaux écrits en 1959-1960 seront traités oralement en 1960-1961 à la première application de la leçon. Trouvons-en un nouveau pour le cahier, le numéro suivant par exemple, ou le troisième de la même page du manuel. Même, je ne crains pas d'ajouter, avec quelque expérience, que trois travaux « parlés » valent plus qu'un seul lentement et précautionneusement reproduit sur le cahier. Oui, tentons de cette méthode qui veut qu'une langue soit surtout parlée (rapide analyse, contrôle verbal mais sans verbiage, terminaisons précisées, épelées). La demi-heure d'usinage écrit est remplacée par l'agréable dialogue élèves-maître que provoquent les exercices raisonnés directement, oralement. Cet échange de connaissances de l'élève au maître et vice-versa utilise la nouvelle règle de grammaire à assimiler on le voudrait définitivement, il amène l'acquisition d'une habitude chez le sujet, l'aïdant souvent du moyen habile (du truc) qui est parfois plus facile, comme le remarquait mon jeune élève Francis.

Pourtant, ne généralisons pas. L'exercice écrit doit subsister ; mais l'oral sera la vraie forme du langage ; il introduira en quelque sorte cette conscience de l'orthographe dont l'absence est à la base de combien de trébuchements, d'erreurs, de fautes. Je n'irai pas jusqu'à prétendre, avec Lamark, que « la fonction crée l'organe » ; mais sûrement, en pédagogie, elle crée, provoque et améliore le réflexe.

Le régent.

HISTOIRE DE LA SUISSE

Nous avons l'avantage d'informer le Corps enseignant que la firme IVAG, dont le siège est à Fribourg est en train d'exécuter, depuis quelque temps, une série d'environ 30 cartes diapositives, concernant l'enseignement de l'histoire de la Suisse.

Elles ont été mises au point par des spécialistes en la matière, de Genève, de Fribourg et d'ailleurs.

Les classes qui sont au bénéfice d'un appareil de projections se réjouiront de ce moyen moderne d'enseignement qui viendra utilement compléter l'illustration du manuel d'histoire de la Suisse, récemment paru.